

GUIDE DES FORMATIONS DIAGNOSTIC TECHNIQUE IMMOBILIER



ASE FORMATION

ASE FORMATION
5, Avenue de la Dame
Zone Euro 2000
Sortie A9 Nîmes Centre
30132 CAISSARGUES

Tél : 04 66 21 70 93
Site : www.ase-formation.com
Email : contact@ase-formation.fr

SARL ASE 30 au capital de 50 000 €
SIRET : 447812736 00026
Déclaration d'activité : 91300304330

EDITO



- Ce guide a été réalisé dans le but d'apporter des informations complètes et utiles à toutes les personnes qui souhaitent se former au métier de diagnostiqueur.
- L'expérience depuis 2003 du cabinet ASE, avec plus de 100 000 diagnostics réalisés en France, lui a permis de mettre en place un pôle de formation composé de partenaires certifiés par des organismes accrédités COFRAC.
- Diagnostiqueurs, techniciens du bâtiment depuis plus de 20 ans, se sont réunis pour vous former au métier de diagnostiqueur, et pour vous préparer au passage des examens de certification.
- Nos ateliers de formation dispensent une partie théorique et intègrent la notion des pièges et des erreurs à éviter.
- ***Le parcours de formation peut être abordé en cycle long, cycle court ou personnalisé.***



ASE FORMATION



NOTRE METIER

Diagnostiquer les éléments de la Construction afin de repérer les matériaux toxiques de l'habitation pouvant engendrer :

- Des troubles de **LA SANTE** pour les occupants :
 - **Amiante**
Cancer de la plèvre, difficulté respiratoire
 - **Plomb** dans les peintures
Saturnisme, trouble neurologique
- Les matériaux pouvant comporter des déficiences structurelles et engendrer des troubles pour **LA SECURITE** des biens et des occupants :
 - **Termite**
Risque d'effondrement de la structure du bâtiment
 - **Gaz**
Risque d'intoxication au monoxyde de carbone, explosion
 - **Electricité**
Risque de choc électrique, électrocution, incendie
- Les équipements ayant des répercussions sur **L'ENVIRONNEMENT**
 - **Performance énergétique**
Emission de gaz à effet de serre
 - **Amiante**
Gestion des déchets toxiques
 - **Plomb**
Gestion des déchets toxiques

FORMATION DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER (Cycle court)

OBJECTIF PEDAGOGIQUE



Etre capable d'identifier les obligations réglementaires

dans les diagnostics immobiliers (amiante, plomb, termites, gaz, électricité, état des risques naturels et technologiques, diagnostic de performance énergétique)

- Rédaction de rapport conformément à la réglementation et suivant une méthodologie
- Répondre aux exigences de la certification.

Pré-requis

- **Soit** Bac +2 (au minimum) dans le domaine des techniques du bâtiment.
- **Soit** 3 ans (au minimum) d'expérience professionnelle dans le domaine des techniques du bâtiment.

Public

- Toute personne qui souhaite s'orienter vers le métier de diagnostiqueur immobilier en indépendant ou salarié.

Contenu du programme

- Le programme se déroule sur 28 jours avec pour chaque module, une approche terrain et mise en situation pratique du stagiaire pendant 4 jours.
- Le programme comprend les formations : Amiante (sans mention), DPE (sans mention), Termites, Gaz, Electricité, Métrage (Carrez / Boutin), Terrain, Journées préparation aux examens de certification

Nombre de participants

- 5 participants minimum
- 15 participants maximum

Modalités d'organisation

- En présentiel
- Lieux de la formation : Caissargues (30)



ASE FORMATION

**Durée : 28 jours
(Avec pré-requis)**

Public visé

- Demandeur d'emploi
- Candidat en reconversion
- Diagnostiqueur (contrôle des connaissances
- Syndic
- Autres...

Type d'évaluation

- Attestation de formation pour les stagiaires disposant des pré-requis
- Certification par organisme accrédité COFRAC



FORMATION DIAGNOSTIQUEUR TECHNIQUE DU BATIMENT (Cycle long)

OBJECTIF PEDAGOGIQUE



Etre capable d'identifier les obligations réglementaires

dans les diagnostics immobiliers (amiante, plomb, termites, gaz, électricité, état des risques naturels et technologiques, diagnostic de performance énergétique)

- Rédaction de rapport conformément à la réglementation et suivant une méthodologie
- Répondre aux exigences de la certification.

Pré-requis

- Niveau BAC et/ou validation par la commission pédagogique.

Public

- Toute personne qui souhaite s'orienter vers le métier de diagnostiqueur immobilier en indépendant ou salarié.

Contenu du programme :

- Le programme se déroule sur 58 jours avec pour chaque module, une approche terrain et mise en situation pratique du stagiaire pendant 4 jours. Il est décomposé en 7 modules préparant à la certification obligatoire pour permettre d'intégrer la profession de diagnostiqueur immobilier.

Nombre de participants :

- 5 participants minimum
- 15 participants maximum

Modalités d'organisation :

- En présentiel
- Lieu de la formation : Caissargues (30)



ASE FORMATION

**Durée : 58 jours
(sans pré-requis)**

Public visé

- Demandeur d'emploi
- Candidat en reconversion
- Diagnostiqueur (contrôle des connaissances
- Syndic
- Autres...

Type d'évaluation

- Certification professionnelle « Diagnostiqueur Technique du Bâtiment Niveau III BAC+2 »
- Certification par organisme accrédité COFRAC



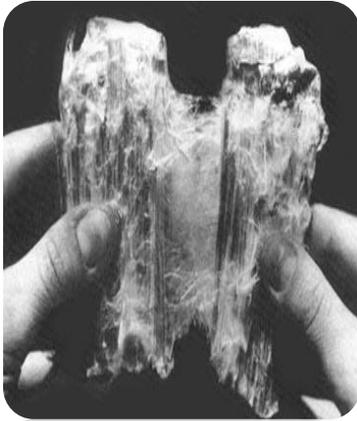
SOMMAIRE FORMATIONS



ASE FORMATION

Formation
complète

Amiante
Page 9



Formation
complète

Plomb
Page 10



Formation
complète

Termites
Page 11



Formation
complète

Energétique
Page 12



Formation
complète

Electricité
Page 13



Formation
complète

Gaz
Page 14



SOMMAIRE FORMATIONS



ASE FORMATION

Formation complète

Loi Carrez
Page 15



Formation complète

Terrain
Page 16



OPTION

Bases Tech du Bâtiment
Page 17



OPTION

RT 2012
Page 18



OPTION

Risques Amiante
Sous Section 4
Page 19



OPTION

Management
Page 20



SOMMAIRE FORMATIONS



ASE FORMATION

OPTION

Infiltrométrie
Page 20



OPTION

**Accessibilité
Handicapés** Page
21



OPTION

**Personne compétente
en Radioprotection**
Page 22



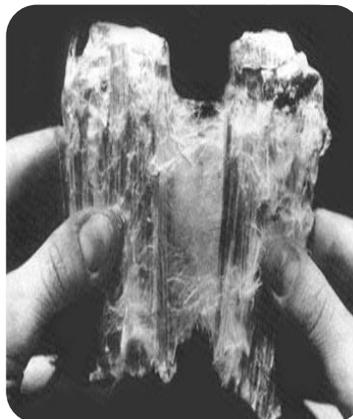
OPTION

DPE avec Mention
Page 23



OPTION

Amiante
Page 24



DIAGNOSTIC AMIANTE - Sans mention

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

- Repérer les matériaux contenant de l'amiante et rédiger un rapport détaillé selon l'arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification
- Préparer à la certification amiante sans mention

Pré-requis

- Aucun.

Public

- Toute personne qui souhaite s'orienter vers le métier de diagnostiqueur immobilier en indépendant ou salarié.

Nombre de participants

- 5 participants minimum
- 15 participants maximum

Modalités d'organisation

- En présentiel
- Lieux de la formation : Caissargues (30)



ASE FORMATION

Durée : 3 jours

Contenu du programme :

- modalités de réalisation des repérages visés aux articles R. 1334-20 et R. 1334-21 du code de la santé publique;
- les méthodes d'évaluation par zone homogène de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante
- les protocoles d'intervention lors du repérage;
- analyse de risque lié à l'exercice de son activité;
- rapport détaillé, élaborer des croquis ou des plans avec indication du type de vue (plan, élévation);
- formuler et rédiger des conclusions et des recommandations
- rédaction des rapports

Animateur

Equipe technique ASE et/ou formateurs partenaires

Type d'évaluation

Attestation de formation

DIAGNOSTIC PLOMB DANS LES PEINTURES

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

- Maitriser les modalités de réalisation d'un Constat des Risques d'exposition au Plomb (CREP) selon la loi n° 98-657 du 29 juillet 1998, décrets n° 99-483 et 99-484 du 09 juin 1999, arrêté du 12 juillet 1999 modifié par l'arrêté du 25 Avril 2006.
- La formation consiste à rechercher l'éventuelle présence de plomb dans les peintures loi n) 2004-806 du 9 Août 2004 et de l'arrêté du 25 avril 2006. L'opérateur établit la liste des éléments du bien expertisé susceptibles de contenir du plomb et ceux présentant une dégradation rendant ce plomb accessible. Les mesures sont effectuées au moyen d'un analyseur à fluorescence X.

Pré-requis

- Aucun.

Public

- Toute personne qui souhaite s'orienter vers le métier de diagnostiqueur immobilier en indépendant ou salarié.

Nombre de participants

- 5 participants minimum
- 15 participants maximum

Modalités d'organisation

- En présentiel
- Lieux de la formation : Caissargues (30)



ASE FORMATION

Durée : 2 jours

Contenu du programme :

Risque d'intoxication

Contexte réglementaire (évaluation de la réglementation)

Méthodologie du diagnostic – conduite à tenir)

Évolution des normes

Rédaction du rapport

Mise en situation pratique sur le terrain

Évaluation du stage et préparation à la certification

Animateur

Equipe technique ASE et/ou formateurs partenaires

Type d'évaluation

Attestation de formation

ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITE

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

- Formation à l'état du bâtiment relatif à la présence de (Loi n° 99-471 du 8 juin 1999, article 6 du décret n° 2000-613 du 3 juillet 2000, selon le respect de la norme XP P 03-201 remplaçant la norme XP P 03-200)
- Maîtriser les fondamentaux réglementaires, méthodologiques (Connaître et identifier les agents, leurs dégâts et leurs traces de passage)
- Acquérir la capacité à réaliser un rapport réglementaire Se préparer à la certification de personnes

Pré-requis

- Aucun.

Public

- Toute personne qui souhaite s'orienter vers le métier de diagnostiqueur immobilier en indépendant ou salarié, ou en recertification métier.

Nombre de participants

- 5 participants minimum
- 15 participants maximum

Modalités d'organisation

- En présentiel
- Lieux de la formation : Caissargues (30)



ASE FORMATION

Durée : 3 jours

Contenu du programme :

Reconnaissance des bois
Agents biologiques de dégradation

- Identification
- Traitement

Méthodologie de l'état du bâtiment relatif à la présence de de termites

Rédaction du rapport

Organiser une visite sur site

Évaluation sous forme de QCM

Préparation à la certification

Animateur

Equipe technique ASE et/ou formateurs partenaires

Type d'évaluation

Attestation de formation

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

Objectif pédagogique

- Être capable de réaliser un DPE (diagnostic de performance énergétique) selon la méthode 3 CL ou facture pour une habitation et préparer la certification

Pré-requis

- Trois ans d'expérience de technicien ou agent de maîtrise du bâtiment ou dans des fonctions d'un niveau professionnel équivalent dans le domaine des techniques du bâtiment, ou un diplôme Bac+2 dans le domaine des techniques du bâtiment
- Personne en formation cycle long

Public

- Toute personne qui souhaite s'orienter vers le métier de diagnostiqueur immobilier en indépendant ou salarié, ou en recertification métier.

Nombre de participants

- 5 participants minimum
- 15 participants maximum

Modalités d'organisation

- En présentiel
- Lieux de la formation : Caissargues (30)



ASE FORMATION

Durée : 5 jours

Contenu du programme

Contexte réglementaire

Thermique du bâtiment,
réglementation RT 2005 / 2012

Exercices d'applications

Méthodologie de calcul de la
performance énergétique

Étude de cas pratique (maison
individuelle, immeuble collectif)

Rédaction du rapport

Évaluation du stage

Préparation à la certification

Animateur

Equipe technique ASE et/ou
formateurs partenaires

Type d'évaluation

Examen de type questionnaire à choix
multiple

Attestation de formation avec succès

ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE ELECTRIQUE

Objectif pédagogique

- Maîtriser les fondamentaux réglementaires, méthodologiques et réaliser un état de l'installation intérieure d'électricité, du relevé terrain à l'émission du rapport.
- Se préparer à la certification de personnes.
- Connaître les dangers de l'électricité, les règles de sécurité et précautions pour mesurer et éviter les risques et accidents d'origine électrique.

Pré-requis

- Aucun pré-requis

Public

- Toute personne qui souhaite s'orienter vers le métier de diagnostiqueur immobilier en indépendant ou salarié, ou en recertification métier.

Nombre de participants

- 5 participants minimum
- 15 participants maximum

Modalités d'organisation

- En présentiel
- Lieux de la formation : Caissargues (30)



ASE FORMATION

Durée : 5 jours

Contenu du programme

Les paramètres usuels de l'électricité

Notion de calcul

Les textes réglementaires

- Les normes
- Les DTU

Méthodologie du diagnostic

Rédaction du rapport

Mise en situation pratique sur le terrain

Évaluation du stage et préparation à la certification.

Animateur

Equipe technique ASE et/ou formateurs partenaires

Type d'évaluation

Attestation de formation

ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ

Objectif pédagogique

- Maîtriser les fondamentaux du diagnostic de l'état de l'installation intérieure de Gaz afin pour objectif d'évaluer les risques encourus par la population en cas d'anomalies liées à l'état de l'installation gaz. Arrêté du 6 avril 2007- 2 Août 1977-22 Octobre 1969-24 mars 1982- règlement sanitaire départemental en conformité avec la norme XP P 45-500.
- Préparer le candidat à la certification métier

Pré-requis

- Aucun pré-requis

Public

- Toute personne qui souhaite s'orienter vers le métier de diagnostiqueur immobilier en indépendant ou salarié, ou en recertification métier.

Nombre de participants

- 5 participants minimum
- 15 participants maximum

Modalités d'organisation

- En présentiel
- Lieux de la formation : Caissargues (30)



ASE FORMATION

Durée : 4 jours

Contenu du programme

Connaissance des installations

La réglementation

- Les normes
- Les DTU

Méthodologie du diagnostic

- Grille de contrôle
- Conclusions et conduite à tenir

Rédaction du rapport

Mise en situation pratique sur le terrain

Préparation à la certification

Animateur

Equipe technique ASE et/ou formateurs partenaires

Type d'évaluation

Attestation de formation

CONTROLE DE SURFACE CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE LA LOI CARREZ / LOI BOUTIN

Objectif pédagogique

- Acquérir et maîtriser les fondamentaux de la réalisation d'un mesurage de la superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot.

Pré-requis

- Aucun pré-requis

Public

- Toute personne qui souhaite s'orienter vers le métier de diagnostiqueur immobilier en indépendant ou salarié, ou en recertification métier.

Nombre de participants

- 5 participants minimum
- 15 participants maximum

Modalités d'organisation

- En présentiel
- Lieux de la formation : Caissargues (30)



ASE FORMATION

Durée : 1 jour

Contenu du programme

Contexte réglementaire (loi du 10 Juillet 1965 et 18 Décembre 1996)

Méthodologie du diagnostic

Rédaction du rapport

Étude de cas (analyse juridique)

Animateur

Equipe technique ASE et/ou formateurs partenaires

Type d'évaluation

Attestation de formation



PRATIQUE TERRAIN

Objectif pédagogique

- Acquérir et maîtriser les fondamentaux de la réalisation des diagnostics obligatoires sur le terrain.

Pré-requis

- Aucun pré-requis

Public

- Toute personne qui souhaite s'orienter vers le métier de diagnostiqueur immobilier en indépendant ou salarié, ou en recertification métier.

Nombre de participants

- 5 participants minimum
- 15 participants maximum

Modalités d'organisation

- En présentiel
- Lieux de la formation : Caissargues (30)



ASE FORMATION

Durée : 3 jours

Contenu du programme

- Savoir rédiger un contrat de mission
- Réaliser un diagnostic selon une méthodologie et dans le respect des normes
- Savoir réaliser un croquis de repérage
- Savoir prélever des échantillons d'amiante et d'empoussièrement de plomb
- Savoir rédiger un bordereau de suivi des échantillons prélevés
- Savoir rédiger les conclusions d'une mission
- Savoir rédiger les rapports selon les normes en vigueur

Animateur

Equipe technique ASE et/ou formateurs partenaires

Type d'évaluation

Attestation de formation

OPTION : BASES TECHNIQUES DU BATIMENT

Objectif pédagogique

- Connaître et acquérir les bases de terminologie, les techniques de conception et de réalisation du bâtiment.
- Comprendre les liens entre les techniques mises en œuvre et les pathologies les plus courantes.
- La construction et ses étapes de la structure des fondations au toit

Pré-requis

- Aucun pré-requis

Public

- Toute personne qui souhaite s'orienter vers le métier de diagnostiqueur immobilier en indépendant ou salarié, ou en recertification métier.

Nombre de participants

- 5 participants minimum
- 15 participants maximum

Modalités d'organisation

- En présentiel
- Lieux de la formation : Caissargues (30)



ASE FORMATION

DUREE : 5 jours

Contenu du programme

Des fondations à la terrasse, la structure de l'ouvrage

Le clos et le couvert

Connaître les techniques et matériaux de finitions

Connaître les étapes de construction des lots techniques

Animateur

Equipe technique ASE et/ou formateurs partenaires

Type d'évaluation

Attestation de formation

OPTION :

RT 2012 – Les fondamentaux

Objectif pédagogique

- Connaître les étapes d'un projet de construction RT2012,
- Respecter les normes thermiques imposées par la RT 2012, Bbio « Besoin Bioclimatique de l'habitat, Cep « Coefficient d'Énergie primaire » et Tic « Température Intérieure conventionnelle »
- Maîtriser les modalités de rédaction d'une attestation finale de prise en compte de la réglementation thermique.

Pré-requis

- Aucun pré-requis

Public

- Toute personne qui souhaite s'orienter vers le métier de diagnostiqueur immobilier en indépendant ou salarié, ou en recertification métier.

Nombre de participants

- 5 participants minimum
- 15 participants maximum

Modalités d'organisation

- En présentiel
- Lieux de la formation : Caissargues (30)



ASE FORMATION

Durée : 1 jour

Contenu du programme

Contexte réglementaire

Thermique du bâtiment, réglementation RT 2005 / 2012

Le test d'infiltrométrie, ses modalités et ses avantages

Lire une étude thermique

Interpréter les résultats des tests d'infiltrométrie

Vérification d'usage sur le terrain et remise de l'attestation finale

Étude de cas pratique (maison individuelle, immeuble collectif)

Animateur

Equipe technique ASE et/ou formateurs partenaires

Type d'évaluation

Attestation de formation

OPTION :

Etude thermique RT 2012 sur logiciel

Objectifs

- Réaliser des études thermiques (conformité à la réglementation thermique 2012) de projets de bâtiments neufs à l'aide du moteur de calcul Th-BCE fourni par le CSTB, en calculant notamment le coefficient de besoin bioclimatique *Bbio*, les consommations d'énergie primaire *Cep* et la température intérieure conventionnelle *Tic*.
- Produire des fiches standardisées d'études thermiques XML, notamment pour la génération des attestations de prise en compte de la réglementation thermique au dépôt du permis de construire ou à l'achèvement des travaux.

Pré-requis

- Bonne connaissance en thermique du bâtiment, formation DPE ou validation par l'équipe pédagogique.
- Matériel nécessaire : un ordinateur portable (installation de la version d'essai de CYPE CAD MEP avant votre entrée en formation téléchargeable depuis <http://telechargement.cype.fr>)

Public

- Toute personne qui souhaite réaliser des études thermiques RT 2012.

Nombre de participants

- 5 participants minimum
- 15 participants maximum

Modalités d'organisation

- En présentiel
- Lieux de la formation : Caissargues (30)



ASE FORMATION

Durée : 2 jours

Contenu du programme

Contexte réglementaire

Thermique du bâtiment, réglementation RT 2005 / 2012

Le test d'infiltrométrie, ses modalités et ses avantages

Lire une étude thermique

Interpréter les résultats des tests d'infiltrométrie

Vérification d'usage sur le terrain et remise de l'attestation finale

Étude de cas pratique (maison individuelle, immeuble collectif)

Animateur

Equipe technique ASE et/ou formateurs partenaires

Type d'évaluation

Attestation de formation

OPTION :

Formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante - Encadrants (Initial)

Objectifs

- Répondre aux exigences de l'Arrêté du 23 Février 2012, « sous-section 4 » destiné aux personnes susceptibles de libérer des fibres d'amiante et du code de la santé publique en tant qu'encadrant de chantier ou cumul des fonctions.
- Maîtriser les procédures individuelles et collectives en respect du code de la santé publique sur la protection des travailleurs susceptibles de libérer des fibres d'amiante

Pré-requis

- Aucun pré-requis

Public

- Toutes personnes soumises au respect de la réglementation du code de la santé publique en tant qu'encadrant ou en cumul des fonctions.

Nombre de participants

- 5 participants minimum
- 12 participants maximum

Modalités d'organisation

- En présentiel
- Lieux de la formation : Caissargues (30)
- Possibilité d'organisation en entreprise



ASE FORMATION



Durée : 5 jours

Contenu du programme

- Caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé
- Exigences réglementaires
- Produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante
- Méthode de travail et procédures opératoires recommandées
- Les EPC
- Les consignes d'hygiène
- Les EPI
- Durées maximales d'intervention en zone confinée
- Procédure de conditionnement d'étiquetage de stockage et d'évacuation des déchets 10 gestion de situations d'urgence ou situations anormales
- Opération spécifique à l'activité pouvant libérer des fibres d'amiante
- Principe de ventilation et de captage des poussières à la source
- Maîtrise des procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante
- Maîtrise du mode opératoire

Public :

Encadrants de chantier / techniques
Cumul des fonctions

Animateur

Equipe technique ASE et/ou
formateurs partenaires

Type d'évaluation

Attestation de formation

OPTION :

Formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante - Opérateur (Initial)

Objectifs

- Répondre aux exigences de l'Arrêté du 23 Février 2012, « sous-section 4 » destiné aux personnes susceptibles de libérer des fibres d'amiante et du code de la santé publique en tant qu'opérateur de chantier.
- Appliquer un mode opératoire

Pré-requis

- Aucun pré-requis

Public

- Toutes personnes soumises au respect de la réglementation du code de la santé publique en tant qu'opérateur de chantier.

Nombre de participants

- 5 participants minimum
- 12 participants maximum

Modalités d'organisation

- En présentiel
- Lieux de la formation : Caissargues (30)
- Possibilité d'organisation en intra-entreprise



ASE FORMATION



Durée : 2 jours

Contenu du programme

- connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérigènes et l'effet synergique du tabagisme ;
- connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur...)
- connaître et être capable d'appliquer les méthodes de travail et les procédures opératoires

Public :

Opérateurs de chantier

Animateur

Equipe technique ASE et/ou formateurs partenaires

Type d'évaluation

Attestation de formation

OPTION :

Formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante - Encadrants (Recyclage)

Objectifs

- Répondre aux exigences de l'Arrêté du 23 Février 2012, « sous-section 4 » destiné aux personnes susceptibles de libérer des fibres d'amiante et du code de la santé publique en tant qu'encadrant de chantier ou cumul des fonctions.
- Maîtriser les procédures individuelles et collectives en respect du code de la santé publique sur la protection des travailleurs susceptibles de libérer des fibres d'amiante

Pré-requis

- Avoir déjà suivi la formation des travailleurs à la prévention des risques amiante « Sous-Section 4 » encadrants en initial

Public

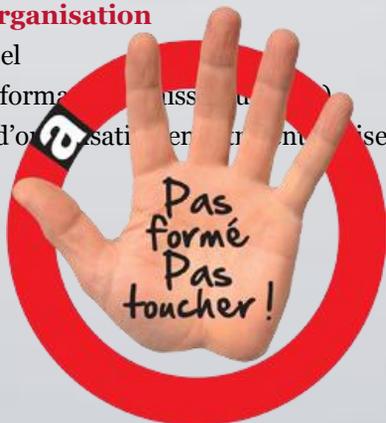
- Toutes personnes soumises au respect de la réglementation du code de la santé publique en tant qu'encadrant ou en cumul des fonctions.

Nombre de participants

- 5 participants minimum
- 12 participants maximum

Modalités d'organisation

- En présentiel
- Lieux de la formation
- Possibilité d'organisation



ASE FORMATION



Durée : 1 jour

Contenu du programme

- Caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé
- Exigences réglementaires
- Produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante
- Méthode de travail et procédures opératoires recommandées
- Les EPC
- Les consignes d'hygiène
- Les EPI
- Durées maximales d'intervention en zone confinée
- Procédure de conditionnement d'étiquetage de stockage et d'évacuation des déchets 10 gestion de situations d'urgence ou situations anormales
- Opération spécifique à l'activité pouvant libérer des fibres d'amiante
- Principe de ventilation et de captage des poussières à la source
- Maîtrise des procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante
- Maîtrise du mode opératoire

Public :

Encadrants de chantier / techniques
Cumul des fonctions

Animateur

Equipe technique ASE et/ou
formateurs partenaires

Type d'évaluation

Attestation de formation

OPTION :

Formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante - Opérateur (recyclage)

Objectifs

- Répondre aux exigences de l'Arrêté du 23 Février 2012, « sous-section 4 » destiné aux personnes susceptibles de libérer des fibres d'amiante et du code de la santé publique en tant qu'opérateur de chantier.
- Appliquer un mode opératoire

Pré-requis

- Avoir déjà suivi la formation des travailleurs à la prévention des risques amiante « Sous-Section 4 » opérateurs en initial

Public

- Toutes personnes soumises au respect de la réglementation du code de la santé publique en tant qu'opérateur de chantier.

Nombre de participants

- 5 participants minimum
- 12 participants maximum

Modalités d'organisation

- En présentiel
- Lieux de la formation : Caissargues (30)
- Possibilité d'organisation en intra-entreprise



ASE FORMATION



Durée : 1 jour

Contenu du programme

- connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérigènes et l'effet synergique du tabagisme ;
- connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur...)
- connaître et être capable d'appliquer les méthodes de travail et les procédures opératoires

Public :

Opérateurs de chantier

Animateur

Equipe technique ASE et/ou formateurs partenaires

Type d'évaluation

Attestation de formation

OPTION : Management

Objectifs

- Maîtriser les différents styles de management : directif, persuasif, participatif....
- Définir ses forces et ses axes de progrès.
- Adapter son management au contexte et aux personnalités.
- Formaliser des objectifs communs : définir des objectifs et les niveaux

Pré-requis

- Avoir déjà suivi la formation des travailleurs à la prévention des risques amiante « Sous-Section 4 » opérateurs en initial

Public

- Toutes personnes soumises au respect de la réglementation du code de la santé publique.

Nombre de participants

- 5 participants minimum
- 12 participants maximum

Modalités d'organisation

- En présentiel
- Lieux de la formation : Caissargues (30)



Durée : 2 jours

Contenu du programme

Mettre en place des références communes avec son équipe

Animer son équipe

Savoir communiquer

Réussir des négociations gagnant-gagnant

Créer la confiance

Utiliser les leviers de la motivation

Oser déléguer

Mise en situation

Animateur

Equipe technique ASE et/ou formateurs partenaires

Type d'évaluation

Attestation de formation

OPTION :

Formation infiltrométrie

Objectifs

- Acquérir la qualification de mesureur en perméabilité bâti – Qualibat 8711

Pré-requis

- Disposer de la norme NF EN 13829 et de son guide d'application GA P50-784.

Public

- Toutes personnes souhaitant obtenir la qualification Mesureur 8711 QUALIBAT afin d'être autorisé à réaliser des tests d'étanchéité à l'air dans le cadre du label EFFINERGIE +, BEPOS et de la RT2012.

Nombre de participants

- 5 participants minimum
- 12 participants maximum

Modalités d'organisation

- En présentiel
- Lieux de la formation (centre partenaire) : Bagnols sur Cèze (30)



ASE FORMATION

Durée : 5 jours

Contenu du programme

- Comprendre le contexte réglementaire et l'enjeu majeur de la perméabilité à l'air des bâtiments à faible consommation d'énergie
- Appréhender les phénomènes moteurs qui influent sur l'étanchéité à l'air des bâtiments
- Réaliser des mesures de perméabilité à l'air des bâtiments selon la norme EN13829 et le guide d'application GA P50-784 dans le cadre du label BBC EFFINERGIE
- Maîtriser le matériel de mesure
- Connaître et détecter les principales sources de fuites
- Rédiger un rapport de mesure d'étanchéité à l'air conforme aux exigences de la commission Qualibat en vue de la constitution du dossier de demande d'autorisation Mesureur 8711

Animateur

formateurs partenaires

Type d'évaluation

Attestation de formation

OPTION :

Accessibilité Handicapés

Objectifs

- Comprendre et maîtriser les réglementations pour exécuter un diagnostic accessibilité du cadre bâti
- Acquérir une méthodologie terrain

Pré-requis

- Connaissances dans le domaine du bâtiment

Public

- Tout public

Nombre de participants

- 5 participants minimum
- 12 participants maximum

Modalités d'organisation

- En présentiel
- Lieux de la formation : Caissargues (30)



ASE FORMATION

Durée : 3 jours

Contenu du programme

Règlementation des 3 phases de Repérage :

- Etat des lieux
- Préconisations
- Chiffrage

Détail du repérage par domaine d'application

Fiche de préconisation par non-conformité avec recommandation adaptée

Classement par ordre de priorité

Chiffrage (Affiliation avec un économiste de la construction)

Etude de cas pratique
Rédaction du rapport

Animateur

Equipe technique ASE et/ou formateurs partenaires

Type d'évaluation

Attestation de formation



OPTION : PERSONNE COMPETENTE RADIOPROTECTION (PCR) – Initial

Objectifs

- Assurer la mission de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR) au titre de l'article R. 4451-103 du Code du travail, après avoir complété cette formation par le module pratique correspondant au secteur d'activité et aux sources de rayonnements détenues dans l'établissement.

Pré-requis

- Diplôme de niveau Bac scientifique ou technologique
- ou formulaire de test niveau bac à compléter avant l'entrée en formation.

Public

- Personne désignée pour assurer la mission de personne compétente en radioprotection.

Nombre de participants

- 5 participants minimum
- 12 participants maximum

Modalités d'organisation

- En présentiel
- Lieux de la formation : Caissargues (30)



ASE FORMATION

DUREE : 3,5 jours

Programme :

1/ Présentation de la formation

2/ Présentation des modalités d'évaluation

3/ UNITE 1 «Rayonnements ionisants et effets biologiques»

4/ UNITE 2 «Radioprotection des travailleurs : principes, moyens de protection et de contrôle»

5/ UNITE 3 «Réglementation»

6/ Evaluation

Type d'évaluation

- Attestation de formation avec succès
- Test pratique
- Evaluation sous forme d'un questionnaire à choix multiples.

OPTION : PERSONNE COMPETENTE RADIOPROTECTION (PCR) – Renouvellement

Objectifs

- Assurer la mission de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR) au titre de l'article R. 4451-103 du Code du travail, après avoir complété cette formation par le module pratique correspondant au secteur d'activité et aux sources de rayonnements détenues dans l'établissement.

Pré-requis

- copie de l'attestation PCR en cours de validité
- formulaire de descriptif d'activité dûment complété.

Public

- Personne désignée et formée pour assurer la mission de personne compétente en radioprotection en cours de validité (- de 5 ans).

Nombre de participants

- 5 participants minimum
- 12 participants maximum

Modalités d'organisation

- En présentiel
- Lieux de la formation : Caissargues (30)



ASE FORMATION

DUREE : 2 jours

Programme :

1/ **Présentation de la formation**

2/ **Présentation des modalités d'évaluation**

3/ **UNITE 1 «Rayonnements ionisants et effets biologiques»**

4/ **UNITE 2 «Radioprotection des travailleurs : principes, moyens de protection et de contrôle»**

5/ **UNITE 3 «Réglementation»**

6/ **Evaluation**

Type d'évaluation

- Attestation de formation avec succès
- Test pratique
- Evaluation sous forme d'un questionnaire à choix multiples.

OPTION : DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE avec Mention

Objectifs

- Préparer à la certification avec mention pour la réalisation du DPE sur tout type de bâtiment : maison individuelle, appartement, immeuble d'habitation ou bâtiment à usage principal autre que d'habitation, conformément aux exigences de l'arrêté compétences du 16 octobre 2006 dans sa version en vigueur.

Pré-requis

- **Soit** Bac +2 dans le domaine des techniques du bâtiment **ET** 3 ans d'expérience dans le domaine des techniques du bâtiment
- **Soit** Bac+3 dans le domaine des techniques du bâtiment **ET** 2 ans d'expérience dans le domaine des techniques du bâtiment
- **Soit** Bac+5 dans le domaine des techniques du bâtiment **ET** 1 an d'expérience dans le domaine des techniques du bâtiment

** Les candidats à la mention qui déjà certifiés DPE ayant réussi le contrôle in situ de la surveillance, sont dispensés des prérequis*

Public

- Diagnostiqueurs immobiliers candidats à la certification DPE avec mention (Niveau 2)

Nombre de participants

- 5 participants minimum
- 12 participants maximum

Modalités d'organisation

- En présentiel
- Lieux de la formation : Caissargues (30)



ASE FORMATION

Durée : 5 jours
Niveau 2 - Avec mention

Contenu du programme

Contexte réglementaire

Thermique du bâtiment,
Réglementations Thermiques (RT
2005, 2012)

Exercices d'applications

Méthodologie du diagnostic

Étude de cas pratique (Habitation,
bâtiment tertiaire)

Rédaction du rapport

Test et mise en situation d'examen

Animateur

Equipe technique ASE et/ou
formateurs partenaires

Type d'évaluation

- Examen de type questionnaire à choix multiple
- Attestation de formation avec succès

Option : REPERAGE AMIANTE AVEC MENTION

Objectifs

- Préparer à la certification avec mention pour la réalisation du DPE sur tout type de bâtiment : maison individuelle, appartement, immeuble d'habitation ou bâtiment à usage principal autre que d'habitation, conformément aux exigences de l'arrêté compétences du 16 octobre 2006 dans sa version en vigueur.

Pré-requis

- **Soit** Bac +2 dans le domaine des techniques du bâtiment **ET** 3 ans d'expérience dans le domaine des techniques du bâtiment
- **Soit** Bac+3 dans le domaine des techniques du bâtiment **ET** 2 ans d'expérience dans le domaine des techniques du bâtiment
- **Soit** Bac+5 dans le domaine des techniques du bâtiment **ET** 1 an d'expérience dans le domaine des techniques du bâtiment

** Les candidats à la mention déjà certifiés, justifiant de la réussite à une opération de surveillance, **ET** avoir exercé sur un périmètre équivalent à celui de la mention, sont dispensés des prérequis.*

Public

- Diagnostiqueurs immobiliers candidats à la certification DPE avec mention (Niveau 2)

Nombre de participants

- 5 participants minimum
- 12 participants maximum

Modalités d'organisation

- En présentiel
- Lieux de la formation : Caissargues (30)



ASE FORMATION

Durée : 5 jours

Contenu du programme :

- modalités de réalisation des repérages visés aux articles R. 1334-20 et R. 1334-21 du code de la santé publique;
- les méthodes d'évaluation par zone homogène de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante
- les protocoles d'intervention lors du repérage;
- analyse de risque lié à l'exercice de son activité;
- rapport détaillé, élaborer des croquis ou des plans avec indication du type de vue (plan, élévation);
- formuler et rédiger des conclusions et des recommandations
- rédaction des rapports :
- les normes et les méthodes de repérages ainsi que des examens visuels;
- caractéristiques des réglementations techniques des immeubles de grande hauteur, des établissements recevant du public de catégorie 1 à 4, des immeubles de travail hébergeant plus de 300 salariés et des bâtiments industriels.

Animateur

Equipe technique ASE et/ou formateurs partenaires

ASE FORMATION ...A VOTRE SERVICE...



ASE FORMATION

ASE FORMATION
5, Avenue de la Dame
Zone Euro 2000
Sortie A9 Nîmes Centre
30132 CAISSARGUES

Tél : 04 66 21 70 93
Site : www.ase-formation.com
Email : contact@ase-formation.fr

SARL ASE 30 au capital de 50 000 €
SIRET : 447812736 00026
Déclaration d'activité : 91300304330